



L'affaire Fondation Ayah contre Ernest Obama revient au-devant de la scène.

La fondation Ayah avait porté plainte au Tribunal de Première instance de Yaoundé contre Ernest Obama et le groupe l'Anecdote, depuis décembre 2019, pour « **diffamation** » et « **propagation de fausses nouvelles** ».

Le fils de Paul Ayah Abine, juge à la retraite, et ancien avocat général près la Cour suprême, reprochait à M. Obama et le groupe L'Anecdote d'avoir accusé sa fondation d'armer les sécessionnistes anglophones ;

En effet, c'est un certain Dr Success Nkongho qui avait lancé la polémique. Après s'être rendu aux autorités, l'ex terroriste ambazonnien, avait sonné une violente charge contre la fondation Ayah.

Le virulent séparatiste reconverti avait alors affirmé que l'association humanitaire de Paul Ayah, en réalité est une organisation à la solde des sécessionnistes.

Sur sa page Facebook, il écrivait : « **C'est la fondation Ayah Paul qui nous livrait les armes sous le prétexte d'une ONG humanitaire ...si nous avons pu convaincre plus de 87 personnes à regagner le Cameroun en quelques jours, imaginez ce qu'on peut faire en**

deux semaines et même un mois».

Des déclarations appuyées par Ernest Obama sur le plateau de Tour d'Horizon, Directeur General de Vision 4 au moment des faits. L'ex protégé d'Amougou Belinga devra donc, tout comme les autres, fournir les preuves de ces allégations.

Si la plainte déposée est longtemps restée lettre morte, elle a fini par prospérer. Le juge du Tribunal de première instance de Yaoundé, s'est déclaré compétent pour juger l'affaire et les mis en cause convoqués. Ernest Obama, lui, a brillé par son absence lors de la première audience. L'affaire a été reportée pour une date ultérieure

Par ailleurs, l'on apprend que tous les objections des avocats du groupe Anecdote ont été rejetées en bloc par le président du tribunal.

Affaire à suivre...
